

# Ce que l'on sait de la fuite chimique accidentelle générée par Kem One Lavéra dans la Méditerranée

JEAN-CHRISTOPHE BARLA

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, BOUCHES-DU-RHÔNE, CHIMIE, ENVIRONNEMENT, KEM ONE

PUBLIÉ LE 24/07/2020 À 17H09, MIS À JOUR LE 24/07/2020 À 17H18

Une fuite au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique a provoqué une pollution en mer au large de Martigues (Bouches-du-Rhône). La situation serait maîtrisée désormais, selon les autorités préfectorales. Mais des inquiétudes demeurent sur les conséquences écologiques.



Une fuite au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique a provoqué une pollution en mer au large de Martigues (Bouches-du-Rhône).

© Kem One

## SUR LE MÊME SUJET



**Une nouvelle unité d'électrolyse pour Kem One à Lavera**



**Comment Kem One va fiabiliser son approvisionnement d'éthylène liquide à Fos-sur-Mer**



TWITTER



FACEBOOK



LINKEDIN



FLIPBOARD



EMAIL

L'incident a été détecté le 23 juillet, peu avant 2h du matin sur le complexe pétrochimique de Lavéra : une solution de chlorure ferrique s'est échappée d'un bac de stockage de l'unité Kem One Lavéra (Bouches-du-Rhône). Elle a entraîné la formation d'une nappe toxique estimée à 6 hectares en Méditerranée, repérable par son aspect marron, dans l'anse d'Auguette de Martigues. Le produit jugé hautement corrosif a transité par le réseau pluvial du site.

## Une enquête en cours

Cette fuite a nécessité l'intervention en urgence des marins-pompier et des sapeurs-pompier ainsi que d'un avion de surveillance et d'un navire de sécurisation et de dépollution du plan d'eau. Le 24 juillet en début d'après-midi, la Préfecture Maritime de Méditerranée jugeait la situation sous maîtrise, après avoir pris, dans la foulée de l'incident, un arrêté interdisant toute activité dans le secteur sud du golfe de Fos, entre la plage de Ponteau et le Cap Couronne : plaisance, plongée, pêche ou baignade...

Une enquête doit déterminer les causes et circonstances de l'accident. La DREAL était sur place pour une inspection dès le 23

Une enquête doit déterminer les causes et circonstances de l'accident. La DREAL était sur place pour une inspection dès le 23 juillet. Kem One a par ailleurs mobilisé un tiers expert sur l'analyse de l'impact environnemental de l'événement. Le niveau de dangerosité a été fixé à 3 sur une échelle de 6 en ce qui concerne les "matières dangereuses relâchées". Des prélèvements ont été réalisés en mer sur la nappe.

## **Inquiétudes sur les retombées écologiques**

Le chlorure ferrique est un flocculent pour le traitement d'eaux usées. Aucun blessé n'est à déplorer, mais le maire de Martigues, Gaby Charroux, a réagi en indiquant dans un communiqué que "la fuite a des conséquences prévisibles sur la faune et la flore marine".

Depuis plusieurs mois, industriels, collectivités, associations environnementales et de riverains, scientifiques œuvrent ensemble à l'instauration d'un nouvel équilibre entre industrie, santé et environnement dans le cadre d'une concertation unique en France, intitulée « Réponses ». Cet incident en plein été met en lumière encore plus cet impératif, selon l'élu, pour lequel "concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes" et "des engagements financiers conséquents pour mettre aux normes les outils de cette production".

**Sur le même thème: "Réponses" dévoile son plan d'action concernant la qualité de l'air à l'Etang de Berre et au Golfe de Fos**

Réagissant aux retombées engendrées par cet épandage toxique, l'association environnementale Robin des Bois rappelle que le site impacté est en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) marine. "L'impact devra être suivi sur le long terme", réclame-t-elle, en pointant que l'usine, classée Seveso seuil haut, a fait l'objet de plusieurs arrêtés de mises en demeure, notamment pour "renforcer la sécurité de ses stockages de chlore". "Cet accident, 9 mois après Lubrizol à Rouen, remet au goût du jour la cohabitation difficile entre les usines Seveso et les autres activités humaines", estime l'association. Pour laquelle "les ressources humaines de la DREAL des Bouches-du-Rhône sont insuffisantes pour imposer une maîtrise des risques industriels".

**Sur le même thème: Après l'incendie de Lubrizol, le Sénat pointe des angles morts dans la prévention des risques industriels**